



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture

Mission interministérielle de coordination
Politique interministérielle emploi et insertion
Courriel : mic@allier.gouv.fr
Fax : 04-70-48-31-15
Affaire suivie par Mme Bariller
Téléphone : 04-70-48-33-90

Moulins, le 6 juillet 2011

CIRCULAIRE N° 56 /2011

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Allier**

B O R D E R E A U D' E N V O I

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p>Liste des personnes susceptibles d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement.</p> <p>Copie conforme de l'arrêté préfectoral n° 2115 /2011 du 5 juillet 2011 relatif à la modification de la composition de la liste des personnes susceptibles d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement qui annule et remplace l'arrêté préfectoral n° 3 017/2010 du 15 octobre 2010.</p>	1	<p>Transmis pour information.</p> <p>Le Préfet, Pour le Préfet, Le Chargé de mission,</p> <p>Jean-Luc GALLAND</p>



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture

Mission interministérielle de coordination
Politique interministérielle emploi et insertion
Télécopie : 04.70.48.31.15
Courriel : mic@allier.gouv.fr
Affaire suivie par Mlme Bariller/☎ : 04.70.48.33.90

ARRÊTÉ N° 2115 /2011

**modifiant la composition de la liste des personnes susceptibles
d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement**

**Le Préfet de l'Allier,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le Code du Travail et notamment ses articles L. 1232-2 – L. 1233-11 – L. 1233-13 – L. 1232-8 – L. 1232-9 – L. 1232-12 – L. 1232-13 – R. 1232-2 – R. 1232-3 et D. 1232-4 à D. 1232-12 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 3 017/2010 du 15 octobre 2010 ;

Sur proposition du responsable de l'unité territoriale de l'Allier de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Auvergne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – La liste des personnes susceptibles d'assister le salarié lors de l'entretien préalable au licenciement est composée de la façon suivante :

C.F.D.T.

Monsieur Marc ARGAUD - 13 A rue les Desais, lieu-dit Fleuriel - 03380 Huriel
Téléphone : 06.11.03.02.66

Monsieur Antony AUXIETTE - 20 route Georges Sand - 03380 La Chapelaude
Téléphone : 06.37.80.59.84

Monsieur Gérard AYME - 4 rue du Bois Chotin - 03700 Brugheas
Téléphone : 06-70-85-07-96

Monsieur Jean-Philippe BEDOT - 65 rue Jean Zay - 03700 Bellerive-sur-Allier
Téléphone : 06.87.36.05.85

Monsieur Jean-Pierre BOBKO - 40 rue Emile Labetoulle à Gorbigny - 23000 Guéret
Téléphone : 06.81.30.96.30

Monsieur Marcel CASTRO - 2 rue Lavoisier - 03100 Montluçon
Téléphone de l'union départementale de l'Allier à Montluçon : 04.70.05.05.15

Madame Elisabeth DEGANIS - 8 route de Broût Vernet - 03110 Saint-Pont
Téléphone : 06.63.54.83.25

.../...

Monsieur Gérard FAYARD - 2 impasse des Camélias - 03410 Saint-Victor
Téléphone : 04.70.03.85.12

Monsieur Didier LEDUCQ - 7 impasse des Verdiaux - Nomazy Village - 03000 Moulins
Téléphone Union locale de la CFDT de Moulins : 04.70.44.29.41

Monsieur Gérard MATICHARD - route de Neuilly-le-Réal - 03340 Bessay-sur-Allier
Téléphones : 04.70.43.06.28 ou 06.48.15.82.56

Monsieur David POUGET - 11 rue des Charmilles - 63190 Ceychalles
Téléphones : 04.73.31.90.86 ou 06.77.06.45.56

Madame Anne-Marie SUAREZ - 2 route de Chareil - 03500 Montord
Téléphone : 06.09.45.69.77

Monsieur Rafaël SUAREZ-MARTINEZ - 2 route de Chareil - 03500 Montord
Téléphone : 06.17.93.23.36

Monsieur David TOMZAK - 13 route de Lignerolles - 03100 Lavault-Sainte-Anne
Téléphone : 06.27.15.95.35

Madame Martine VOISIN - 3 rue de Chanteloup - 63260 Bussières et Pruns
Téléphone : 06.75.65.30.14

C.F.T.C.

Madame Monique ARNAUD - 100 rue de Stalingrad - 03630 Désertines
Téléphone : 06.71.68.26.13

Monsieur Didier BOURRON - La Bisatte - 58240 Chantenay-Saint-Imbert
Téléphone : 03.86.38.68.83

Monsieur Philippe DESSOLLES - 8 rue Voltaire - 03200 Vichy
Téléphone : 06.80.59.28.55

Monsieur Eric JOURDAIN - 20 rue de la Tour Prisonnière - 03300 Cusset
Téléphone : 06.81.27.03.66

Monsieur Michel LEONARDON - La Croix - 03210 Autry Issards
Téléphone : 06.63.16.49.02

Monsieur Sébastien L'HOSTE - 7 rue des Tilleuls - 03260 Billy
Téléphone : 06.60.26.05.35

Monsieur Pascal MORAND - 42 rue du Village Martin - 03260 Magnet
Téléphone : 06.18.90.77.60

Madame Denise ROY - 18 Clos Bel Horizon - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.61.84.75.87

Monsieur Luc VOISSIERE - 92 route d'Hauterive - 03200 Abrest
Téléphone : 06.81.55.45.01

C.F.E.-C.G.C.

Monsieur Jean-Marc GOYFFON - 17 avenue Fournier Sarlovéze - 03100 Montluçon
Téléphones : 04.70.04.09.24 ou 06.75.74.97.03

Madame Danièle LEFEBVRE - 30 boulevard de Lattre de Tassigny - 03200 Vichy
Téléphone : 06.62.79.06.53

Mademoiselle Karine PALLÉN - 57 rue de Paulat - 03320 Lurcy Lévis
Téléphones : 04.70.20.71.41 ou 06.07.41.71.69

Monsieur Bernard ROULET - 2 La Boucharde - 03700 Brugheas
Téléphones : 04.70.32.61.46 ou 06.30.11.85.51

Monsieur Yves SEVE - Domaine de Regeat - 03800 Bègues
Téléphones : 04.70.90.59.38 ou 06.16.35.90.71

Monsieur Alain SOUNOU - 23 chemin des Eaux Vives - 03300 Cusset
Téléphone : 04.70.97.51.56

Monsieur Guy THERRY - 13 impasse Georges Bidault - 03000 Moulins
Téléphones : 04.70.46.25.61 ou 06.85.65.37.44

C.G.T.

Madame Monique BARDET - 6 rue Burnaud - 03260 Saint-Germain-des-Fossés
Téléphone : 04.70.58.01.31

Monsieur Gérard BARRAT - 62 route de Villebret - 03100 Montluçon
Téléphone Union locale de la C.G.T. de Montluçon : 04.70.28.40.66

Monsieur Lionel BOULICOT - 7 avenue de Beaubreuil - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Michel CARRIAS - 46 avenue des Etourneaux - 03100 Montluçon
Téléphone Union locale de la C.G.T. de Montluçon : 04.70.28.40.66 ou 06.87.21.06.22

Monsieur Christian CHARNAY - Le Paturail - 03500 Verneuil-en-Bourbonnais
Téléphones : 04.70.45.51.97 ou 04.70.45.95.11

Monsieur Roger DE BARROS - Lieudit César - 03160 Bourbon L'Archambault
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Jean DESCABANNES - 87 route de Charmeil - 03700 Bellerive-sur-Allier
Téléphones : 04.70.32.63.74 ou 06.11.46.87.06

Monsieur Georges GOURBEYRE - 17 Tournemotte - 03000 Neuvy
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Michel LANDA - 13 rue des Epoux Contoux - 03400 Yzeure
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Bernard LEBEL - 42 rue de la Grange Blonde - 03140 Chantelle
Téléphones : 04.70.56.63.16 ou 06.80.87.70.00

Monsieur Norbert PALISSON - "Les Terres rouges" - 03190 Vaux
Téléphone : 04.70.03.09.87

Monsieur Alain PASSAT - 90 rue du Bois - 03600 Commentry
Téléphone : 06.81.34.85.94

Monsieur Sylvain ROCH - 12 rue des Roses - 03210 Saint-Menoux
Téléphone Union locale de la C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Monsieur Christian SILVENTE - 5 rue de la Mairie - 03230 Lusigny
Téléphone Union locale des syndicats C.G.T. de Moulins : 04.70.44.11.70

Madame Josette SIMONET - Chemin de Gironne - 03100 Lavault-Sainte-Anne
Téléphone : 04.70.09.97.99

F.O.

Monsieur Marcel BARTHELEMY - Saget - 23170 Budelière
Téléphone : 06.58.24.09.09

Monsieur Philippe BLANDIN - 2 rue Claude Dussour - 03400 Yzeure
Téléphone : 04.70.46.12.86 ou 04.70.48.40.00

Monsieur Alain BONNEAU - 9 Chemin de la Rouette - 03100 Montluçon
Téléphones : 06-07-40-76-91 ou 04-70-02-32-79

Monsieur Christian CHAMPAGNE - 5 résidence de la Brande - 03600 Commentry
Téléphone : 06.21.35.29.16

Monsieur Eric CHANTECLAIR - Route de Périgny - 03260 Magnet
Téléphone : 06.03.79.96.15

Monsieur Dominique CHOMET - Palabost - 03300 Creuzier-le-Neuf
Téléphone : 06.82.89.83.02

Madame Martine DINET - Chantalouette - 03150 Saint-Loup
Téléphone : 04-70-45-15-69

Monsieur Abel DOS SANTOS FREITAS - 13 rue André Gide - 03410 Saint-Victor
Téléphone : 06.13.99.20.08

Monsieur Jean-Yves METAYER - 79 rue du Puits Juillet - 03600 Commentry
Téléphones : 04-70-64-48-64 ou 06.12.26.81.91

Monsieur Georges MOYA - 13 rue des Lilas - 03230 Lusigny
Téléphones : 04.70.42.46.18 ou 06.33.24.61.12

Monsieur Robert NERON - gare de Servilly - Les Bouets Cidex 289 - 03220 Trezelles
Téléphone : 04-70-99-04-83

Monsieur Gilbert PETIT - 13 Chemin des Rebattes - 03200 Abrest
Téléphones : 04.70.32.01.51 ou 06.89.36.64.86

Monsieur Jean-Marie RETIF - 1 rue du Puits - 03170 Saint-Angel
Téléphones : 04.70.08.15.15 ou 06.70.60.15.05

Monsieur Jean RODRIGUES - 164 Grande Rue - Place de la Bascule - 03290 Dompierre-sur-Besbre
Téléphones : 04.70.34.65.24 ou 06.99.50.89.14 ou 04.70.48.63.85

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Monsieur Patrick MANTIN - 93 rue de Paris - 03000 Moulins
Téléphone : 04-70-46-17-95

Union Nationale des Syndicats Autonomes (U.N.S.A.)

Monsieur Christophe COLIN - 164 boulevard du Moulin à Vent - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.76.51.56.84

Madame Ingrid CONVERS - 43 avenue du Général de Gaulle - 03100 Montluçon
Téléphone : 06.64.32.56.84

Monsieur Gérard GAYET - 21 rue du Clos de la Vermillière - 03340 La Ferté Hauterive
Téléphone : 06.63.80.43.70

Monsieur Jacky GIBELIN - 34 rue Sidi Brahim - 03300 Cusset
Téléphone : 06.98.98.66.06

Madame Dolorès MAIGROT - 60 bis avenue Ferdinand Auberger - 03700 Bellerive-sur-Allier
Téléphone : 06.28.34.05.15

Monsieur Jean PLACHOT - 26 rue André Messager - 03000 Moulins
Téléphone : 06.20.13.58.84

Madame Catherine SAURA - Monte à Peine - 03160 Bourbon l'Archambault
Téléphone : 06.45.33.09.02

Monsieur Benjamin VERRIER - Le Champ Renaud - 03230 Garnat-sur-Engièvre
Téléphone : 06.64.54.40.06

Monsieur Mathieu VOLAT - 10 rue Lamartine - 03400 Yzeure
Téléphone : 06.16.57.80.95

Sud Santé Sociaux

Monsieur Tadrict AMAR - Les Mordelles - 03440 Saint-Hilaire
Téléphone Sud Santé Sociaux : 04.70.28.55.89

Article 2 – Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral n° 3 017/2010 du 15 octobre 2010.

Article 3 – Le présent arrêté sera tenu à la disposition des salariés dans chaque section d'inspection du travail, et dans chaque mairie du département de l'Allier.

Article 4 – Le Secrétaire général de la préfecture et le responsable de l'unité territoriale de l'Allier de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont un exemplaire sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

- Moulins, le 5 juillet 2011

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,

Christian MICHALAK